

Harcèlements moral et sexuel, agissements sexistes : repérer, prévenir, agir



Des managers en première ligne

Au sein des entreprises, la communauté RH et les référent·e·s employeur et CSE ne sont pas les seules parties prenantes en matière de prévention des harcèlements et agissements sexistes. Les managers aussi ont un rôle essentiel à jouer dans cette démarche préventive et plus globalement dans la promotion d'un environnement de travail respectueux et inclusif. Or la strate managériale n'est pas toujours préparée et outillée pour assumer une telle responsabilité.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Prendre conscience de l'ampleur de ces phénomènes
- Mieux cerner les limites : management et harcèlement moral, humour et sexisme, séduction et harcèlement sexuel
- Connaître les obligations légales et responsabilités de chacun·e
- S'exercer à travers des mises en situation
- Acquérir les bons réflexes en tant que managers

DÉROULÉ

- Harcèlements (moral, sexuel), agissements sexistes : de quoi parle-t-on et où en est-on ?
- Les manifestations et les limites
- Les enjeux individuels et collectifs
- Le cadre juridique : obligations et sanctions
- Managers : comment (ré)agir ?
- La cartographie des parties prenantes et des dispositifs existants

OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Atelier et web atelier alternant apports de connaissances et interactions via des quiz, vidéos, études de cas, mises en situation et échanges ouverts, avec utilisation de l'application interactive Beekast
- Envoi d'un livret participant·e reprenant les informations clés

POINTS FORTS



Format interactif, quizz, mises en pratique



Livret participant·e envoyé a posteriori

POURQUOI CHOISIR EQUILIBRES ?

- Une double expertise : l'égalité au travail (approche organisationnelle et juridique) et les risques psychosociaux (approche psychologique et relationnelle)
- Une posture professionnelle et non culpabilisante
- Convivialité, échanges et mise en action avec les participant·es pour favoriser l'expérimentation et être au plus près de leurs réalités terrain.

Public :	Managers 10 participant·es maximum
Prérequis :	Aucun prérequis nécessaire
Durée :	3h
Format :	En présentiel et en distanciel, via Microsoft Teams
Dates :	En distanciel : mardi 15 mars, de 9h30 à 12h30
Tarif :	Sur devis selon le format souhaité

L'INTERVENANTE,
experte des sujets d'égalité au travail,
lutte contre les discriminations et violences
sexistes et sexuelles



Julie Peigné
Consultante
Juriste en droit pénal



contact@equilibres.eu

CGV

Le règlement intégral devra intervenir avant le début de la formation, comptant et sans escompte à réception de facture. En cas de paiement effectué par un OPCO, le dossier de prise en charge par votre OPCO doit nous parvenir avant le 1er jour de la formation. Si Equilibres n'a pas réceptionné l'accord de financement, vous serez facturé de l'intégralité du coût de la formation. En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, la part non prise en charge vous sera directement facturée.